



## CHAMPIONNAT DE GIRONDE DES JEUNES

### REGLEMENT PARTICULIER 2021

Edition du 09/06/2021

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### BENJAMINS U14 - U12 : 1 épreuve

**Samedi 12 Juin 2021**  
**Golf du MARGAUX**  
5 Route de l'île Vincent  
33460 MARGAUX  
Tél : 05 57 88 38 30

### I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### 1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent :

- être licenciés FFG de l'année en cours dans un club du département de la Gironde,
- avoir enregistré dans leur club un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf valable pour l'année en cours, ou validé le questionnaire de renouvellement (au moins 5 jours pleins ouvrables avant l'épreuve).
- répondre aux catégories d'âge ci-dessous et limites d'index correspondants (au 30/05).

#### 1-2) Quotas par catégorie d'âge (catégories 2021)

CATÉGORIE	Années de naissance	Garçons		Filles		Nombre Total
		Nombre	Index*	Nombre	Index*	
BENJAMINS	2007-2008	36	30	9	35,0	45
U12	2009 et après	45	40	6	45,0	51
<b>Nombre total :</b>		<b>81</b>		<b>15</b>		<b>96</b>

\* Index = index arrondi maximum prévisible pour entrer dans les quotas.

**NOTA** : Si le nombre des inscrits excède les quotas prévus, l'index limite sera revu à la baisse, pour ne pas dépasser le nombre total. A index arrondi égal, la priorité sera donnée aux plus jeunes (1<sup>ère</sup> année de la catégorie). Si une catégorie n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans une autre catégorie.

## II – CONTROLE ANTI-DOPAGE

- Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vade-mecum).
- Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

## III - ENGAGEMENTS

### **2-1) Inscriptions :**

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font par l'intermédiaire des clubs qui doivent les faire parvenir au Comité de Gironde **par courriel ([cdg33@outlook.fr](mailto:cdg33@outlook.fr))** avant **le lundi 7 Juin 2021 minuit** avec les **noms, prénoms, numéros de licence, catégories et index des joueurs**.

### **2-2) Forfaits :**

- Tout forfait doit être notifié par courriel au Comité au plus tard 2 jours avant l'épreuve (jeudi pour samedi), sauf cas de force majeure.
- Tout forfait non notifié, tout abandon non justifié entraînent l'exclusion du joueur pour le championnat.

## IV – FORME DE JEU

### **3-1) Distances de jeu préconisées.**

Catégorie	Garçons	Filles
Benjamins	5.500 m	4.500 m
U12	5.000 m	4.000 m

Ces distances ne sont pas impératives, mais on doit essayer de s'en rapprocher le plus possible. Pour les ajuster, on doit tenir compte du parcours concerné et des conditions météorologiques, en particulier des conditions de « roule ».

Cependant, pour pouvoir gérer les index, les départs doivent correspondre à des repères étalonnés.

### **3-2) Forme de jeu :**

Stroke Play / 18 trous pour les Benjamins

StrokeFord / 18 trous pour les U12

Classement par points en brut par sexes et catégories séparées.

### **3-3) Attribution de points**

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après cette épreuve selon la table ci-dessous. Le classement sera fait sans départager les ex æquo : si des joueurs sont ex æquo, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 <sup>er</sup>	100	100
2 <sup>ème</sup>	80	80
3 <sup>ème</sup>	60	60
4 <sup>ème</sup>	50	50
5 <sup>ème</sup>	40	40
6 <sup>ème</sup>	30	30
7 <sup>ème</sup>	20	20
8-10 <sup>ème</sup>	20	10
11-15 <sup>ème</sup>	10	0

### **3-4) Classement**

Le classement final du Championnat Départemental se fera sur cette seule épreuve.

Le classement prendra en compte les points obtenus lors cette épreuve.

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité, sauf pour la 1<sup>ère</sup> place de chaque catégorie où le départage se fera avec les places de la 2<sup>ème</sup> épreuve et si l'égalité persiste en prenant le score des 18, 9, 6 etc. derniers trous de la 2<sup>ème</sup>.

## **V - DEROULEMENT DES EPREUVES**

### **4-1) Calendrier**

Voir en tête du règlement.

### **4-2) Déroulement**

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non fumeur ».
- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum 2021).
- Les cadets ne sont pas autorisés même pour les joueurs entre eux.
- L'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.
- Seuls les professionnels sont autorisés à suivre à distance les parties et aucun conseil n'est autorisé.
- Toute infraction aux règles ci-dessus entraîne, après un avertissement, la disqualification du joueur.

### **4-3) Gestion des épreuves**

Elle est assurée par le Comité de Gironde.

Les résultats sont publiés sur le site du Comité de Gironde ([www.cdgolf33.com](http://www.cdgolf33.com)).

### **4-4) Départs**

Les départs se font par catégories d'âges décroissantes et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index.

## **VI - REMISE DES PRIX**

La remise des prix a lieu pour chaque catégorie à l'issue de l'épreuve.

- Les premiers de chaque catégorie sont récompensés et déclarés « Champion(ne) Départemental(e) ».
- Un goûter sera offert par le Comité de Gironde à cette occasion en suivant les recommandations sanitaires en vigueur.

## **VII- COMITE DE L'EPREUVE**

La composition du Comité de l'épreuve sera affichée à chaque tour au tableau officiel.

Elle comportera au minimum :

- un représentant du Comité de Gironde,
- l'arbitre désigné pour l'épreuve,
- un représentant de l'A.S. du golf recevant.

Le Comité de l'épreuve pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et / ou de conditions climatiques.

## **VIII – CONDITIONS SANITAIRES**

Le Comité Départemental de Golf de la Gironde s'engage à respecter les conditions sanitaires (gel hydroalcoolique, masques,...) et gestes barrières préconisés par la FFGOLF et le gouvernement selon les dernières directives du 19 Mai 2021.

Le protocole et les informations sont joints au règlement de l'épreuve.